



**ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN**  
2740, avenue Saint-David, Québec (Québec) G1E 4K7 Tél. : 666-4500  
[ecolesamueldechamplain.ca](http://ecolesamueldechamplain.ca)

Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries  
**Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN  
TENUE LE MARDI 20 MAI 2025 À 19 H, AU SALON SAMUEL  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

**Sont présents :**

Bilodeau, Annie, représentante des enseignants  
Boivin, Karen, représentante des parents  
Bouchard, Véronique, représentante des parents  
Déry, Henri-Daniel, représentant des élèves  
Fiset, Dominique, représentante des parents  
Gauthier, Nadine, directrice  
Gervais, Rafaël, représentant des enseignants  
Girard-Lortie, Vincent, représentant des élèves  
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants  
Harrison, Marie-Claude, représentante des parents (*substitut*)  
Martel, Julie, représentante du personnel de soutien  
Massaro, Adeline, représentante des enseignants  
Roy, Keven, représentant de la communauté  
Roy, Rosalie, représentante des élèves  
Saadouli, Hammadi, représentant des parents  
Tardif, Anne, représentante des enseignants  
Tremblay, Olivier, représentant des parents (*substitut*)  
Trudel, Sylvain, représentant des parents  
Whittom, Geneviève, représentante des parents

**Sont absents :**

Faguy, Benoît, représentant des parents  
Lauriault, David, représentant des parents  
\_\_\_\_\_, représentant des professionnels (variable)

**Assistent également à la rencontre :**

Duchesne, Fanny, directrice adjointe  
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement  
Jobin, Isabelle, directrice adjointe  
Tremblay, Jean-Normand, directeur adjoint

**Invitées :**

Arsenault, Marie-Hélène, enseignante  
Ménard, Émilie, enseignante

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

## 1. Mot de bienvenue

Madame Gauthier souhaite la bienvenue aux membres et cède la parole à madame Fiset, présidente, pour l'animation.

## 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 mai 2025

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour et valide si les membres ont des points à ajouter. Un point est ajouté :

14. Pétition contre l'austérité budgétaire

**CE-24/25-34** IL EST PROPOSÉ par monsieur Vincent Girard-Lortie

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 20 mai 2025 soit adopté.

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 mai 2025
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024
4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2024
5. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
6. Questions du public
7. Rapport des comités :
  - 7.1 Comité de parents
  - 7.2 Comité étudiant
8. Information du représentant de la communauté
9. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ
10. Calendrier scolaire 2025-2026 / sessions d'épreuves
11. Approbation du menu de la cafétéria et de la liste de prix 2025-2026
12. Correspondance
13. Informations de la direction
  - 13.1 Nouvelle politique des cellulaires
14. Pétition contre l'austérité
15. Questions diverses
16. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025

Ayant pris connaissance du document au préalable, les membres sont invités à faire part de leurs commentaires et modifications.

**CE-24/25-35** IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le mardi 18 mars 2025 tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 4. Suivis au compte rendu de la séance ordinaire du 18 mars 2025

Pas de suivi.

## 5. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier informe les membres que mesdames Marie-Hélène Arseneau et Émilie Ménard, enseignantes responsables de l'organisation des voyages, sont présentes ce soir. Elles souhaitent obtenir l'aval du Conseil d'établissement concernant leurs démarches d'organisation des voyages à Boston et Washington, prévus en septembre 2025 (approuvés

par le CÉ en octobre dernier).

En effet, dans le contexte actuel, le choix des destinations est remis en question. Les voyages ont été prévus à l'avance, sans savoir ce qu'il adviendrait de la situation politique. Les enseignantes rappellent que l'organisation a débuté en novembre dernier. Ce qui a été approuvé par le CÉ en octobre :

- Voyage à Boston / pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle / du 16 au 19 septembre 2025
- Voyage à Washington / pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle / du 23 au 26 septembre 2025

Un travail de réflexion a été fait avec l'agence de voyage. La possibilité de modifier les destinations a été évoquée. Cependant, les destinations possibles ne conviennent pas. Par exemple, il serait possible d'aller à Toronto avec les élèves du 1<sup>er</sup> cycle, mais étant donné que cette destination revient aux deux ans, le quart des élèves y sont déjà allés. La ville d'Ottawa a aussi été envisagée, mais il s'agit d'une destination prisée par les Européens en septembre et les coûts augmenteraient. Il serait aussi possible d'aller dans les maritimes, mais cela occasionnerait énormément de transport, beaucoup d'hôtels et une logistique d'installation plutôt compliquée dans des petites villes compte tenu du nombre d'élèves concernés.

Nous avons donc deux choix : maintenir ou annuler les voyages.

Après validation, il n'y a pas de politique CSS à ce sujet. Il est cependant recommandé pour l'an prochain de réviser notre offre de voyage et d'éviter les États-Unis.

À ce jour, ce sont huit élèves qui se sont désistés du voyage en raison du contexte politique. Les parents inquiets ont aussi la possibilité d'adhérer à une assurance additionnelle. Si une interdiction de voyager aux États-Unis est émise par le gouvernement, il est possible de repousser le voyage ou d'offrir un dédommagement aux élèves.

Les voyages qui seront organisés l'an prochain, en vue de septembre 2026, seront réfléchis différemment.

La direction a pesé le pour et le contre. Elle était préoccupée par les enjeux de sécurité pour les élèves et le personnel. Madame Gauthier souhaite entendre les membres pour valider s'ils souhaitent qu'on maintienne ou qu'on annule les voyages prévus.

Un parent souligne que les démarches entreprises par les organisatrices des voyages démontrent une bonne volonté.

Un autre parent rapporte qu'il revient justement d'un voyage aux États-Unis et il n'a pas ressenti d'impact lors de son séjour.

Des plans alternatifs seront réfléchis afin que les élèves passent un bon voyage. Par exemple, s'il y a une manifestation à un endroit prévu dans l'itinéraire, une autre activité sera offerte.

Un représentant des élèves demande si des destinations outre-mer pourraient être envisageables. La direction confirme que cela pourrait faire partie des réflexions.

Un parent exprime un malaise à ce que les prochains voyages soient prévus aux États-Unis. Il comprend que, pour septembre 2025, tout est déjà organisé et que les élèves sont mobilisés, mais pour les prochains, il serait préférable d'aller ailleurs.

Après discussion, les membres du CÉ sont d'accord pour maintenir les voyages prévus aux États-Unis en septembre 2025.

**Madame Véronique Bouchard propose que les destinations des voyages étudiants prévus en septembre 2025 soient maintenues. Tous les membres sont d'accord.**

Les parents des élèves inscrits aux voyages recevront une communication demain par courriel. Le dernier paiement est prévu le 1<sup>er</sup> juin.

Un tournoi de futsal à Kansas City ainsi que des activités de financement avaient aussi été approuvés par le CÉ. Puisqu'il n'y avait aucun frais d'engagé, la direction et l'équipe de soccer ont pris la décision d'annuler la participation de notre école à ce tournoi.

## **6. Questions du public**

Il n'y a pas de public.

## **7. Rapport des comités :**

### **7.1 Comité de parents**

Monsieur Faguy, représentant, est absent.

### **7.2 Comité étudiant**

Madame Rosalie Roy énumère les activités qui ont été organisées pour Pâques. Une chasse aux post-it dans l'école a été faite. Les élèves pouvaient les échanger contre des chocolats et des bonbons. Henri-Daniel était déguisé avec le costume de lapin gonflable. Les élèves devaient relever des défis et allaient ensuite voir le lapin pour se faire photographier avec lui. Les photos ont été diffusées sur les pages Facebook et Instagram. Les élèves ont apprécié les activités organisées par le parlement.

Monsieur Girard-Lortie informe les membres qu'une activité *Guerre des clans* sera prévue en mai, à l'auditorium. Un questionnaire sera fourni aux profs de mathématique et deux équipes de six élèves seront formées.

La Foire des passions est prévue ce vendredi, le 23 mai. On craint pour la température, car elle sera annulée en cas de mauvais temps. À chaque année, c'est toujours un bel événement.

Madame Fiset remercie les élèves de leur implication.

Un parent demande s'il existe des compétitions entre les écoles au niveau provincial et régional en math, sciences, informatique, robotique, etc. La direction confirme qu'il y a Génies en herbe, mais qu'à sa connaissance, il n'y en a pas d'autres. Le parent mentionne qu'il serait intéressant de valoriser les élèves qui ont des aptitudes autres que sportives. Une enseignante de mathématique indique qu'une participation au concours Optimath pourrait être envisagée l'an prochain. Madame Gauthier va valider avec monsieur Thibault, responsable de la concentration informatique, s'il existe des compétitions dans ce domaine.

## **8. Information du représentant de la communauté**

Monsieur Roy informe les membres qu'il y a beaucoup de rassemblements de jeunes. Il a constaté que des jeunes de l'école fréquentent le quartier St-Pie X. Les travailleurs de rue visitent les jeunes dans les parcs et font de la sensibilisation. Un kiosque de l'Évasion St-Pie X sera présent à la Foire des passions. Les intervenants de l'organisme travaillent beaucoup en prévention par la culture, les arts et le sport et aide à l'intégration des nouveaux immigrants.

## **9. Séance de juin : déroulement et utilisation des sommes prévues pour le CÉ**

Madame Gauthier rappelle que la prochaine rencontre, prévue le 11 juin, sera la dernière de l'année. Elle prévoit que l'ordre du jour sera assez costaud.

Après discussion, les membres conviennent qu'une activité sociale (souper) aura lieu avant la rencontre. L'activité débutera à 17h30 et la rencontre à 18h30. Des boîtes repas seront commandées (restaurant La Cohue) et un FORMS sera envoyé aux membres pour confirmer leur présence et valider s'ils ont des allergies.

## 10. Calendrier scolaire 2025-2026 / sessions d'épreuves

Madame Gauthier annonce qu'il n'y aura pas de prise de décision au niveau du calendrier ce soir. Madame Gauthier explique que la protectrice de l'élève du CSS Portneuf a déposé un avis de recommandations en ce qui concerne l'organisation des semaines d'épreuves et des gels de cours à des fins d'évaluation. La direction générale du CSS a interpellé les directions des établissements secondaires à ce sujet en février dernier, nous demandant de valider notre modèle et de respecter l'article de la LIP concernant l'obligation d'avoir 180 jours de classe par année ou 25 heures de pédagogie par semaine. Ce rapport de la protectrice de l'élève sera déposé au comité de parents prochainement.

Après analyse, la direction a affirmé pouvoir améliorer notre façon de faire afin d'optimiser le nombre de jours de cours. Il est pertinent de s'arrêter quelques fois dans l'année pour évaluer les élèves. Par contre, est-ce que les moments choisis sont les bons (décembre, avril et juin)?

Dans les autres écoles, il y a habituellement deux sessions d'examens (en février et juin). La situation a été expliquée à l'équipe-école et les enseignants ont réagi.

La session de juin sera maintenue et il y en aura une autre, qui reste à confirmer. Les départements ont été consultés pour valider à quel moment devrait être prévue l'autre session d'examens. La table des répondants de matière demande le statut quo, soit de maintenir les trois sessions d'examens, et, en deuxième choix, les responsables de département ont proposé en majorité, une session en février.

Madame Gauthier a annoncé à la table des répondants de matière que le statut quo n'est pas possible et qu'elle irait avec le deuxième choix, soit une session en février. Les membres de la TRM ont annoncé à la direction qu'ils vont s'objecter à la décision de la direction et ne proposeront pas de date pour tenir la 2<sup>e</sup> semaine.

Madame Gauthier confirme que sa décision sera maintenue et que, devant le refus des enseignants de proposer des dates pour la deuxième semaine, elle prendra la décision de la placer en février.

Les enseignants pourront, dans le un délai de 5 jours, manifester leur désaccord à la direction générale du CSS.

Madame Gauthier souligne que des blocs d'étude ont été ajoutés depuis son arrivée. Malheureusement, les effets escomptés ne sont pas là. Au moment de l'inscription, ça se passe bien, mais plusieurs élèves ne se présentent pas. Cela occasionne une grande logistique au niveau de la gestion des absences des élèves. L'organisation des blocs demande beaucoup de temps et occasionne beaucoup de contraintes administratives. Dans les blocs d'étude, on note des pertes de temps (occupationnel et non pédagogique). C'est un service rendu aux parents pour que les élèves puissent rester à l'école. De plus, avant, la sortie était permise au 2/3 du temps et les élèves étaient pressés de sortir, flânaient, présentaient de mauvais comportements, etc. Maintenant, l'heure de sortie minimale permise a été fixée au 5/6 du temps.

La direction invite les membres à s'exprimer sur le sujet, car elle souhaite entendre leur point de vue. Madame Gauthier va ensuite poursuivre sa réflexion et son analyse et elle rendra sa décision au CPE du 4 juin.

Madame Tardif, élue pour représenter les enseignants, rapporte des commentaires reçus de ses collègues :

- Le document déposé est un avis avec des recommandations et non un jugement. Il ne fait pas foi de jurisprudence.
- Notre CSS a pris très au sérieux l'avis, mais ce n'est pas le cas de tous les CSS.
- La fixation des sessions d'examens a été réfléchi dans le passé.

- Les sessions d'examens sont des moments importants et pris au sérieux par la majorité des élèves ou des parents (contrairement aux évaluations en classe).
- Cela permet d'avoir les mêmes conditions d'évaluation pour tous les élèves au même moment.
- La session permet aux élèves de bien se préparer aux évaluations (pour les élèves qui utilisent adéquatement leur temps d'étude).
- Des récupérations sont organisées pour aider les élèves ciblés.
- La durée des évaluations est de plus de 75 minutes, donc si ce n'est pas fait en session d'examens, elles doivent être échelonnées sur plus d'une période et ce n'est pas idéal.
- La gestion des élèves OAT et de ceux qui ont plus de temps pour faire leurs examens est plus facile que lorsque les examens sont faits en classe.
- Tous les élèves font l'examen au même moment dans le même contexte et dans les mêmes conditions (évite que les élèves se parlent de l'examen).
- Les examens de laboratoire en classe se font en équipe et c'est la note de l'élève le plus fort qui est prise en compte. Si les examens de laboratoire ont lieu durant une session d'épreuves, ils permettent d'évaluer les élèves individuellement.
- Les blocs d'étude ne sont pas parfaits, mais ils pourraient être améliorés.
- L'éducation c'est aussi pour socialiser et décompresser. Il serait intéressant d'organiser des activités pour occuper les élèves en dehors de leurs évaluations.

Un membre demande s'il pourrait être possible de prévoir des examens en avant-midi et des cours en après-midi. La direction y réfléchit.

Un parent souligne que le sujet revient à chaque année depuis cinq ans. Il relate des faits notés lors des années précédentes. Il indique qu'il a l'impression que le fait d'avoir trois sessions d'examens est un vestige d'une époque où l'année scolaire comportait quatre étapes. Il a une incompréhension des moments ciblés. Il mentionne que l'horaire semble favoriser plus les enseignants que les élèves. Les sessions d'examens forcent les élèves à développer une habitude de travail qui n'est pas conforme à la réalité. Elles sont stressantes pour les jeunes.

Un autre parent suggère de valider ce qui se fait ailleurs.

Une enseignante affectée à Samuel depuis quelques années rapporte que, quand elle est arrivée ici, elle trouvait très curieux d'avoir une session en décembre. Cependant, elle a pu constater que cela est bon pour faire le point avec les élèves et optimiser le temps en classe avant le départ pour les vacances des Fêtes. Dans les autres écoles, ils ne font pas grand-chose dans la dernière semaine avant le départ pour les vacances. Nous avons une clientèle particulière et la session permet d'accrocher les élèves jusqu'à la fin. La loi existe depuis longtemps et elle n'a pas changé, donc pourquoi modifier les sessions d'examens maintenant? D'autres écoles sont en train d'implanter des blocs d'étude comme nous, mais nous nous trouvons cela compliqué à organiser. Il y aurait moyen d'améliorer l'organisation.

Un représentant des enseignants mentionne que, lorsque les élèves sortent d'un examen, ils sont drainés psychologiquement. On devrait leur proposer différentes activités après leurs examens (ex. : activités sociales, sportives, récupération, blocs d'étude). On devrait placer les élèves dans les meilleures conditions possibles. La notion des 180 jours de classe laisse place à l'interprétation.

Une autre représentante des enseignants, qui a travaillé 23 ans dans une autre école où il n'y avait pas de session d'examens en décembre, mentionne qu'elle a déjà vu quatre examens organisés la même journée, juste avant le départ pour les vacances.

Madame Jobin souligne que la direction ne souhaite pas enlever toutes les sessions

d'examens. C'est un outil d'évaluation important. On doit seulement rééquilibrer la situation. Est-ce que le fait d'avoir 3 sessions d'examens a un impact positif sur les taux de réussite? La principale préoccupation est la réussite des élèves. Elle ne remet pas en doute la légitimité d'évaluer, car cela fait partie des compétences professionnelles.

Madame Gauthier précise qu'en 2024-2025, ce sont de 13 à 19 journées qui ont été ciblées, selon le niveau, pour des examens et la direction souhaite en retirer quatre l'an prochain. Elle souligne que le rapport de la protectrice de l'élève ne fait pas office de loi, mais il nous rapporte à la loi.

Madame Gauthier conclut en mentionnant que le calendrier qui sera déposé pour l'agenda des élèves ne comportera pas de date d'examen. Elles seront communiquées ultérieurement.

## **11. Approbation du menu de la cafétéria et de la liste de prix 2025-2026**

Les documents ont été transmis aux membres au préalable. Madame Gagnon mentionne qu'une augmentation de 0,25\$ est prévue l'an prochain pour le menu du jour (7,75\$ au lieu de 7,50\$). Les membres sont invités à faire part de leurs questions et commentaires. Un représentant des élèves demande s'il est possible de varier la protéine dans le bagel du matin. La suggestion sera amenée à la personne responsable à la cafétéria. De bons commentaires ont été reçus de la part des élèves à l'égard de la diversification du menu express.

Un suivi est à faire par madame Gagnon concernant la vente de café aux élèves et il serait bien de proposer une option de boisson chaude (chocolat chaud). Un membre suggère d'installer une machine à granité.

**CE-24/25-36** IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent le menu et la liste de prix de la cafétéria pour l'année 2025-2026.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **12. Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance.

## **13. Informations de la direction**

### **13.1 Nouvelle politique des cellulaires**

Madame Gauthier rappelle qu'une nouvelle politique a été annoncée récemment par le ministre de l'Éducation. Le décret du ministère est assez clair sur l'utilisation et la possession. L'équipe école amorcera une réflexion afin de faire de la prévention d'ici la fin de l'année (ex. : journées de pratique à la désensibilisation du cellulaire). Les parents seront informés dans l'info-parents et des stratégies seront proposées. Les élèves qui ne respecteront pas la règle se verront confisquer leur cellulaire et auront un manquement noté à leur dossier. Nous sommes à réfléchir à la façon d'amener les élèves à respecter la nouvelle réglementation et comprendre pourquoi elle est mise en place. Certains cas d'exception seront pris en considération (raison de santé par exemple).

Madame Gauthier invite les élèves du parlement à en discuter et à réfléchir à une façon de sensibiliser les élèves à l'égard du respect de cette nouvelle loi.

Madame Tardif relate que la vidéo diffusée dans le dernier Sam'informe est très pertinente et que l'intervenante projette de faire aussi une vidéo à l'attention des élèves. Il pourrait être intéressant de leur partager lorsqu'elle sera disponible.

Un parent rapporte qu'une enseignante de son fils l'a convaincu de ne pas utiliser son cellulaire. Il suffit de trouver une façon d'expliquer pourquoi ce règlement est mis en place et les bienfaits.

Madame Gauthier conclut en mentionnant que la clé est la collaboration école-famille.

**14. Pétition contre l'austérité budgétaire**

À la suite de l'ampleur des coupures budgétaires, qui touchent aussi les élèves, les enseignants ont lancé une pétition pour protester contre l'austérité budgétaire et ils invitent les membres à la signer. Monsieur Gervais fait la lecture des considérants. La pétition sera ensuite remise à la présidente pour qu'elle la dépose au comité de parents. Celui-ci la déposera ensuite au CA du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

**15. Questions diverses**

Pas de sujet.

**16. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Vincent Girard-Lortie propose, à 21h15, que la séance soit levée.

La présidente,  
Dominique Fiset

La secrétaire,  
Geneviève Tremblay